



leo lagrange

FÉDÉRATION

# Charte de Qualité

Choisir un accueil de loisirs Léo Lagrange, c'est avant tout **partager des valeurs communes**. L'équipe s'appuie pour cela sur les valeurs fondamentales de la Fédération Léo Lagrange : **la liberté, la justice sociale, la laïcité, la mixité et la démocratie**.

Un accueil de loisirs Léo Lagrange est **une entité de loisirs éducatifs** : la priorité est donc donnée à la **démarche de projet** et non à la simple consommation de loisirs.

Un accueil de loisirs Léo Lagrange est un lieu de **rencontres, d'échanges, de complémentarité éducative des enfants**, du développement de leur autonomie et de leur esprit critique, d'apprentissage de la **vie collective et du respect de l'autre**.

## Principes fondamentaux

### Le choix de loisirs éducatifs

Fort de son projet pédagogique, établi en lien avec le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange et la politique locale, l'équipe décline un ensemble de projets spécifiques dans lesquels :

- le **droit aux loisirs et aux vacances de qualité** pour tous est une préoccupation permanente,
- l'**accès à la culture** est privilégié, brassant les origines sociales des enfants et les supports artistiques,
- l'activité physique et sportive se pratique en respectant « les règles d'or de l'esprit sportif »,
- l'éducation à une **consommation responsable** se pratique systématiquement, que ce soit dans le choix des activités ou dans la vie quotidienne du centre,
- l'éducation à l'**environnement** permet aux enfants d'agir pour le comprendre et le respecter,
- la **solidarité internationale** est expliquée aux enfants, leur permettant de s'ouvrir au monde qui les entoure.

Ces thématiques se déclinent dans différents choix d'activités, contribuant ainsi à l'éducation de jeunes citoyens.

### Le projet est au cœur de la vie du centre

De l'inscription des enfants, en passant par leur accueil quotidien, le temps du repas, l'accueil de leur parent (ou responsable légal), jusqu'aux animations proposées, l'attention est donnée pour permettre une **réelle cohérence pédagogique**.

Chaque moment du centre est donc propice à l'apprentissage ludique, dans une démarche de **valorisation** de l'enfant.

Chaque enfant est ainsi **acteur** de son temps de loisirs et trouve la **place** qui lui convient dans la vie du centre.

L'**enfant** est au cœur du centre et ainsi :

- a un rôle actif dans ses loisirs afin de susciter et développer sa motivation et sa participation volontaire,
- effectue ses propres choix, devient réellement acteur de son temps de loisirs,
- est force de proposition autant pour les activités que pour le fonctionnement du centre.

Dans son rôle de **co-éducateur**, le centre (et son équipe) laisse une place importante aux **parents** pour qu'ils :

- bénéficient de moments d'échanges et de rencontres,
- soient associés à la construction du projet et au fonctionnement du centre,
- participent à certaines activités.

### Une équipe concertée et à l'écoute de chacun

L'équipe met en place différents temps et moyens **d'échange** :

- entre les membres de l'équipe d'animation, bénéficiant aussi de l'expérimentation du **réseau** de professionnels de la Fédération Léo Lagrange,
- entre les animateurs et les enfants et entre les animateurs et les parents,
- entre enfants.

L'équipe est à l'écoute des difficultés des enfants, mais aussi des parents. Pour cela, elle doit être le **relais** entre les familles et les divers services de l'enfance.

### Une équipe d'animation responsable dans une structure adaptée

L'équipe est formée à la **démarche de projet**. Elle bénéficie d'une **formation continue**. Elle est impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique.

Au sein de l'équipe, un groupe est pérennisé, permettant, entre autre, à chaque enfant de faire le **choix** d'un adulte référent.

Le centre est adapté au projet pédagogique établi. Fonction de cela, le centre dispose :

- de lieux d'activités différenciés,
- d'un espace d'affichage permettant la compréhension des objectifs et du fonctionnement du centre,
- d'espaces de rencontres et d'échanges.

### Un centre inscrit dans son territoire

Qu'il soit rural, urbain, associé à l'école ou au quartier, le centre **valorise** son **environnement proche** : culturel, naturel, associatif (associations du territoire et autres accueils de loisirs à proximité), local (les commerçants, les personnalités locales).

De même, un travail **en partenariat** est engagé avec les acteurs du territoire et les professionnels de la politique enfance.

Le centre est ainsi **ouvert et réceptif** à ces ressources permettant à l'enfant et aux équipes de découvrir un environnement différent.

**Les équipes des accueils de loisirs Léo Lagrange contribuent au développement du temps libre au service du progrès social**

